

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VENDEVILLE****Séance publique du jeudi 20 juin 2024****Président** Ludovic PROISY
Secrétaire de séance Charline DECARNIN*Convocation envoyée le 15 juin 2024**Lieu de séance : Salle Paul Buisine***Nombre de membres du Conseil Municipal : 19**
Nombre de membres en exercice : 19**Nombre de présents participants au vote : 11**
Nombre de procurations : 7**Membres présents :****Ludovic PROISY****Brigitte MAINGUET****Charline DECARNIN****Judith TERNIER****Isabelle CANDELIER****Marie-Claire NAESSENS****Fabrice VAN BELLE****Théo VANENGELANDT****Christelle DELEPLACE****Éric TIRLEMONT****Yves MARTIN****Membres absents ayant donné procuration :**

Jorge DOS SANTOS donnant pouvoir à Judith TERNIER

Denise DUCROUX donnant pouvoir à Marie-Claire NAESSENS

Maurice VANDEWALLE donnant pouvoir à Ludovic PROISY

Olivier MORVAN donnant pouvoir à Fabrice VAN BELLE

Fabienne MEPLON donnant pouvoir à Yves MARTIN

Vincent DELMER donnant pouvoir à Éric TIRLEMONT

Guillaume LIETARD donnant pouvoir à Isabelle CANDELIER

Membre absent excusé :

Aurélié MALAQUIN

Membre absent :

/

Le quorum est atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

DELIBERATION | N°VDV20240620_02**INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL SUITE A DÉMISSION****M. Le Maire expose que :**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-2 et L.2121-4,

Vu le Code électoral et notamment son article L.270,

Considérant que Mme Sylvaine DELVOYE a présenté sa démission de ses fonctions de Conseillère Municipale le 22 avril 2024,

Considérant qu'aux termes de l'article 270 du Code électoral et sa remplacement du Conseiller Municipal démissionnaire est assuré par le candidat venant sur la liste immédiatement après le dernier élu »,

Considérant que les candidats venant sur la liste immédiatement après le dernier élu, soit M. Jean-Claude KELNER et Mme Evelyne BOURGERY, ont fait part de leur décision de ne pas siéger au sein du conseil municipal,

Considérant que M. Vincent DELMER est le suivant dans l'ordre de présentation de la liste « Vivre Ensemble Vendeville - VEV ». M. Vincent DELMER a été appelé à siéger en tant que Conseiller Municipal de la Ville de Vendeville,

Considérant que M. Vincent DELMER a indiqué par courriel en date du 21 mai 2024 qu'il souhaitait siéger,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
CECI EXPOSÉ ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, DÉCIDE**

- De prendre acte de l'installation de M. Vincent DELMER en qualité de Conseiller Municipal, qui prend effet à compter de ce Conseil Municipal en date du 20 juin 2024
- De prendre acte que les commissions auxquelles il participera seront définies par délibération : remplacement poste par poste
- De prendre acte de l'information du Préfet de cette modification.

SCRUTIN	POUR : 18	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
----------------	------------------	-------------------	-----------------------

Fait et délibéré en séance les, jour, mois et an, susdits.

Pour extrait conforme et rendue exécutoire par sa transmission en Préfecture du Nord le 27 juin 2024

Le secrétaire de séance

Le Maire


Charline DECARNIN


Ludovic PROISY